

la Chambre si le rapport du comité interministériel chargé d'étudier les recommandations de la Commission royale d'enquête sur le charbon est terminé? Le premier ministre est-il en mesure de fournir à la Chambre une copie de ce rapport ou d'exprimer ses vues sur les recommandations du comité interministériel?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, une fois que la Commission royale Rand eut présenté son rapport, nous avons chargé un comité interministériel de l'étudier et de faire des recommandations. Il va sans dire que les documents rédigés en pareilles circonstances sont confidentiels et ne peuvent être déposés. Toutefois, je n'enfreindrai pas la règle en disant qu'après examen des recommandations, le gouvernement n'a pu conclure qu'elles étaient de nature à résoudre le problème général pour des années à venir.

Nous connaissons les difficultés qui se posent au Cap-Breton et, en général, dans les localités minières des provinces Maritimes. En ce qui concerne le rapport de la Commission royale Rand, nous avons donné suite à la partie qui a trait à la forteresse de Louisbourg et autres questions semblables. Quant aux autres recommandations, le gouvernement continue à étudier sérieusement le problème de l'industrie houillère. Nous avons évidemment accordé des subventions plus élevées que jamais auparavant et nous ferons tout ce qui peut être fait pour l'industrie houillère.

LA DÉFENSE NATIONALE

LE C.A.S.—VOL D'AVIONS PORTEURS DE BOMBES
AU-DESSUS DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. O.-J. Godin (Nickel-Belt): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre de la Défense nationale une question qui m'est suggérée par un article de Knowlton Nash, qui paraît dans la dernière livraison du *Star Weekly* et selon lequel «chaque jour, des bombardiers du Commandement aérien stratégique chargés de bombes à hydrogène survolent le Canada». Est-il bien vrai que des bombardiers chargés de bombes à hydrogène survolent le Canada? Si tel est le cas, quelle autorisation le Canada exige-t-il, s'il en exige, à l'égard de tels vols?

L'hon. D. S. Harkness (ministre de la Défense nationale): Il n'est survenu aucun changement dans la situation qui remonte, je crois, jusqu'à 1956. La question a été discutée ici, à la Chambre, à plusieurs reprises. Le premier ministre lui-même a expliqué plus d'une fois ce qui en était. Entre autres, le 3 juin 1958, il a exposé dans le détail le sujet dont il est question.

[M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria).]

Au fond, voici ce qui en est. De temps à autre, des bombardiers américains passent au-dessus du Canada au cours de vols de routine. Chaque vol est autorisé séparément et, toute arme que peuvent porter les avions étant désarmée, aucun accident n'est possible.

LES FINANCES

RELÈVEMENT POSSIBLE DES IMPÔTS EN VUE DE COMBLER LE DÉFICIT PRÉVU

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. H. McMillan (Welland): Je désire poser une question au ministre des Finances. Étant donné qu'il faudrait majorer de 70 p. 100 l'impôt sur le revenu des particuliers ou de 100 p. 100 l'impôt sur le revenu des sociétés afin de combler le déficit prévu de l'an prochain, le ministre voudrait-il dire aux Canadiens, avant la dissolution du Parlement, à quelle majoration d'impôts ils peuvent s'attendre?

M. l'Orateur: A l'ordre! Le ministre n'est peut-être pas prêt à présenter son budget aujourd'hui.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ALLEMAGNE DE L'OUEST—PERTES DE VIE DANS UN ACCIDENT DE MINE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. C. Coates (Cumberland): Je voudrais poser une question au premier ministre. Pourrait-il formuler des observations au sujet de la terrible catastrophe qui s'est produite dans le bassin de la Sarre, en Allemagne occidentale, catastrophe qui a coûté la vie à un grand nombre de mineurs et qui a causé des souffrances humaines inouïes.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Lorsqu'une tragédie analogue s'est abattue sur la mine de Springhill il y a une couple d'années, toutes les nations du monde ont compati à notre chagrin. Il existe un lien commun entre les pays qui comptent des mineurs au sein de leur population: la reconnaissance du courage dont les mineurs font preuve quotidiennement en frôlant le danger dans l'exercice de leur métier. Les mineurs et leurs familles affrontent ce danger résolument et courageusement. La catastrophe qui s'est produite en Allemagne de l'Ouest nous rappelle, encore une fois, combien nous sommes redevables à ces hommes courageux.

Au nom de la population et du gouvernement du Canada, j'ai envoyé un message de condoléance au chancelier Adenauer par lequel j'exprime l'espoir qu'un grand nombre des blessés puissent recouvrer la santé.